

ASP — L'ÉCOLE MATERNELLE

L'école maternelle peut accueillir les enfants avant l'instruction obligatoire qui débute à 6 ans. Il s'agit d'une originalité du système français. Elle est le plus souvent organisée en petite, moyenne et grande section, en fonction de l'âge des enfants. Les locaux des écoles appartiennent aux communes qui ont la charge de leur entretien. En 2014, la France comptait 15079 écoles maternelles publiques et 137 privées.



- **Loi du 8 juillet 2013 pour la Refondation de l'École** : place fondamentale de l'école maternelle pour engager la réussite de tous les élèves (cycle des apprentissages premiers).

❖ Le rôle de l'école maternelle :

→ L'école maternelle est une **étape essentielle du parcours des élèves pour garantir leur réussite scolaire**. Sa mission principale est de **donner envie aux enfants d'aller à l'école** pour apprendre, affirmer et épanouir leur responsabilité.

→ C'est une école où les enfants vont **apprendre ensemble et vivre ensemble**. Ils y **développent leur langage oral et commencent à découvrir l'écrit, les nombres** et d'autres domaines d'apprentissage. Ils apprennent en jouant, en réfléchissant et en résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant.

❖ Les apprentissages à l'école maternelle :

→ La maternelle est dans un **cycle unique** pour lui donner une particularité : **des modalités d'apprentissages spécifiques** qui sont au nombre de quatre :

- ◇ Apprendre en jouant.
- ◇ Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes.
- ◇ Apprendre en s'exerçant.
- ◇ Apprendre en se remémorant et en mémorisant.

→ Elle possède son propre programme dans lequel **les enseignements sont organisés en 5 domaines d'apprentissage** :

- ◇ Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions.
- ◇ Agir, s'exprimer, comprendre, à travers l'activité physique.
- ◇ Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques.
- ◇ Construire les premiers outils pour structurer sa pensée.
- ◇ Explorer le monde.

❖ Jouer et apprendre :

→ Dans le **programme de 2015** : « Apprendre en jouant », quatre dimensions du jeu :

- **Culturelle** : « En favorisant la richesse des expériences vécues ».
- **Sensée** : « Quelle que soit sa nature, le jeu lie une action à un contexte ».
- **Sociale** : Ils favorise la communication avec les autres et la construction de liens forts d'amitié ».
- **Affective** : « Par le plaisir suscité, le jeu associe la richesse des expériences vécues à des émotions positives. Cet ancrage favorise la mémorisation et son réinvestissement ».

→ **Ressource eduscol** « Jouer et apprendre ».

→ On distingue le jeu libre et le jeu structuré :

LE JEU LIBRE	LE JEU STRUCTURÉ
→ Dans un jeu libre, l'enfant choisit quand et comment il joue, dans un cadre temporel et spatial imparti. Il prend ses propres décisions. L'enseignant ou l'enseignante n'assure aucun guidage direct, mais peut susciter l'imitation.	→ Dans le jeu structuré, l'enseignant initie le jeu en vue de faire acquérir explicitement des apprentissages spécifiques à l'enfant. Ce dernier adhère spontanément ou en réponse au processus de dévolution mis en œuvre par l'enseignant.

→ L'école maternelle est un temps durant lequel il est nécessaire de pratiquer quotidiennement des jeux d'exploration, symboliques, de construction et à règles, pour le bon **développement physiologique, neurologique, psycho-socio-affectif et cognitif** de l'enfant.

→ Le jeu constitue un appui efficace et pertinent pour poser les fondations sur lesquelles s'appuieront ultérieurement d'autres apprentissages.

◇ Les jeux d'exploration :

L'enfant interagit avec son environnement matériel et social. Il « apprend » cet environnement, notamment les objets et leurs propriétés, au travers de l'ensemble de ses perceptions sensorielles. L'enfant découvre et entrant son pouvoir à agir sur les choses et sur ses proches en se confrontant aux réactions qu'il suscite. Il développe ainsi ses capacités à exécuter des mouvements ou à agir sur le monde par le geste ou par la voix.

◇ Les jeux symboliques :

L'enfant commence par l'imitation immédiate jusqu'à environ 3 ans puis s'engage dans les jeux de « faire-semblant » (imitation différée). Les premiers jeux de rôles arrivent vers 4 ans, ils se prolongent vers 5 ans par des jeux de mise en scène.

◇ Les jeux de construction :

L'enfant utilise du matériel pour construire ou créer des objets : pâte à modeler, briques, planchettes, blocs à assembler, puzzles, dessins... L'expérience concrète de ses capacités créatrices contribue à construire son identité individuelle et au sein du groupe.

◇ Les jeux à règles :

L'enfant joue avec ses pairs en se conformant à un cadre commun qui peut être fixe ou négocié. Il apprend à adapter ses conduites sociales et à mettre en œuvre des stratégies au service de projets ou d'objectifs. Il y développe ses capacités réflexives dans l'analyse de ce qu'il a fait et dans l'anticipation de ce qu'il envisage de faire.

❖ L'évaluation en maternelle :

→ A l'école maternelle, à compter de la rentrée 2016, **deux nouveaux outils** permettent d'assurer le suivi des apprentissages et des progrès des élèves : **le carnet de suivi des apprentissages**, renseigné tout au long du cycle, et **la synthèse des acquis de l'élève**, établie à la fin de la dernière année du cycle.

◇ Le carnet de suivi :

En maternelle, l'évaluation **régulière** est nécessaire mais elle **nécessite des modalités définies** en conseil de cycle. L'enseignant remplit le livret et rencontre les parents (minimum 2 fois par an) autour de ce carnet pour montrer les réussites de leur enfant. Ce carnet suit l'élève en cas de changement d'école. La forme est laissée au choix de l'enseignant.

- Il contient les **réussites**, les exploits particuliers des élèves : l'enseignant doit connaître parfaitement bien ses élèves car l'exploit d'un élève n'est pas être pas le même pour un autre élève.

Ex : une restitution d'histoire que l'on enregistre, enregistrement placé dans le carnet de suivi.

- Il contient également un **travail fait avec l'enfant** pour lui montrer qu'il a réussi quelque chose, lui montrer sa réussite.
- Puis une **explicitation** lisible de l'enseignant.

Il sert aussi et surtout pour les rencontres avec les parents.

(On prévoit environ 5 traces par enfant et par an minimum).

Dans les programmes de 2015 l'évaluation c'est :

- **Un outil de régulation dynamique et positif** dans l'activité professionnelle des enseignants.
- **Observation, attention, interprétation des actions des enfants** dans les activités quotidiennes.
- **Mise en valeur des progrès, des essais, des réussites** seul ou avec aide (enseignant ou élève) par des photos, des commentaires, des dessins, des enregistrements.
- **BIENVEILLANCE** :
 - **Associer les enfants à leur évaluation** pour qu'ils puissent en tirer parti !
 - Penser des **critères observables** (indicateurs donnés par l'EN).
 - Garder des **traces**.
 - Tenir compte des **différences** d'âge, de maturité.
 - **Informers les parents** des attentes, des démarches et des modalités d'évaluation (penser aux parents qui ne savent pas lire, convenir d'un code particulier).

Le carnet de suivi peut être :	Le carnet de suivi n'est pas :
<p>Un carnet d'observation au long cours → Un recueil d'observation régulières sur un temps suffisamment long pour permette aux apprentissages de se réaliser.</p> <p>Un carnet de traces et une interprétation synthétique de l'enseignant → Un document qui peut prendre des formes diverses, dans lequel l'enseignant présente des traces significatives de l'activité de l'enfant et une interprétation synthétique de l'évolution de son parcours d'apprentissage.</p> <p>Un carnet de communication pour les parents et les enseignants. → Un outil qui permet de rendre compte des progrès, qui les met en valeur et en perspective, sur la base d'observables définis. Un carnet dont le contenu doit être simple, compréhensible et lisible par les parents. Une ressource qui rend compte du cheminement de l'élève pour renseigner la synthèse des acquis en fin de GS.</p>	<p>Un livret de compétences déclinées en sous-compétences.</p> <p>Un tableau d'item cochés.</p> <p>Un catalogue de fiches d'évaluation, d'exercices réalisés collectivement à un instant T.</p> <p>Un simple cahier d'élève au jour le jour.</p>

→ Cela permet de s'obliger à connaître les élèves (parfois des élèves sont transparents et on ne saurait pas dire ce qu'ils ont fait, si ils ont compris etc : cela oblige à faire attention à tous).

→ Le carnet de suivi est **donné aux parents en fin de GS**.

→ L'évaluation n'est pas un élément de prédiction ni de sélection et ne doit pas générer de « **norme** » précoce.

◇ La fiche de synthèse des acquis en fin de cycle

→ Renseignée par les enseignants de cycle 1.

→ Transmise aux enseignants d'élémentaires au CP et aux parents (pour les informer, et, si besoin, les rassurer).

→ Elle est **basée sur un document national**, qui doit être rempli à la lumière des observations notées dans le carnet de suivi, les items à cochés sont renseignés et dès la PS l'enseignant peut commencer à le remplir en cochant les items concernés.

→ **Le remplissage de ce document ne donne pas lieu à une passation d'épreuves formelles !**

[L'utilisation des smileys n'est pas préconisée : parce que souvent les élèves s'imaginent que c'est la maîtresse qui fait la tête ou qui sourit. L'important c'est que l'enfant comprenne pourquoi le travail n'est pas réussi. Il y a beaucoup d'affect qui est inutile.]

❖ DEUX AUTRES SPÉCIFICITÉS DE L'ÉCOLE MATERNELLE

◇ Le travail en atelier :

- Lorsque l'enseignant prend en charge un atelier c'est parce qu'il vise des apprentissages avec un petit groupe, qu'il faut qu'il en parle avec eux, c'est un atelier qui a un objet d'apprentissage clair et précis.
- Le but est alors de rendre les autres autonomes, les objets d'apprentissage sont différents (l'autonomie, la collaboration, des objectifs qui peuvent se réaliser un peu plus loin du regard de l'enseignant).
- Les groupes de couleur : les IEN n'aiment pas. Réfléchir au type de groupe (*homogènes, hétérogènes, en terme de compétences etc.*) **Le fait de travailler par groupe doit permettre de différencier** et si on a des groupes de couleur identiques du début à la fin de l'année on ne différencie pas.
- L'idée c'est de réfléchir à ce qu'on donne aux élèves qui sont en groupes : penser à des jeux, des manipulations, de façon à ce que les élèves soient en train d'agir (réussir et comprendre), car c'est le fait de manipuler qui permet aux petits de remémorer (trier, etc).

◇ Les rituels :

- Les rituels ne sont pas une spécificité de l'école maternelle : on peut les utiliser aussi à l'école élémentaire.
- Il s'agit d'une activité qui revient au même moment de la journée et de la même manière mais pas forcément le matin, il peut y avoir un rituel en fin de journée ou en rentrant à de la cantine par exemple.
- La météo doit être un moment de langage sinon pas utile.
- En PS : Ce n'est pas forcément nécessaire de faire la date dès le début de l'année pour que les élèves se repèrent dans la semaine ou dans le mois mais plutôt prévoir des étiquettes avec les différents moments de la journée et leur décrire pour qu'ils se repèrent par rapport aux différents temps avant d'introduire les jours de la semaine, etc.

